

Article

Autour de la fonction sociale de la frontière

RAFFESTIN, Claude

Abstract

La tentation d'abolir les frontières correspond à la volonté de tuer un mythe. Le fait que la frontière, avec ses quatre fonctions de traduction, de différenciation et de relation, est une notion constitutive du vivant en soi, par le Brésil, de ses frontières terrestres, comme les problèmes qui se posent dans cette question dans les États de l'ancienne Europe de l'Est, montrent que la relation ne peut s'exercer de façon active, stable et non conflictuelle si les quatre fonctions sont remplies. La frontière est la mesure du pluralisme contre l'universalité ; elle sert tout autant à « dire » l'ordre que le désordre.

Reference

RAFFESTIN, Claude. Autour de la fonction sociale de la frontière. *Espresso*, 1990, no. 70/71, p. 157-164

Autour de la fonction sociale de la frontière

Claude Raffestin
Université de Genève

La frontière a non seulement un fondement biologique mais encore et surtout un fondement social. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, la limite est assortie d'un rituel indispensable au passage et à la transgression. Abolir la frontière se veut une transgression définitive qui n'est rien d'autre, somme toute, qu'une affirmation de ce qu'on transgresse. Cette mythologie européenne révèle le caractère dérisoire de notre connaissance des frontières.

Cette constatation nous amène à esquisser une théorie limologique de manière à encadrer une éventuelle observation de la fonction sociale de la frontière.

Une théorie limologique ? J'entends les ricanements et je vois déjà les sourires ! Comment élaborer une théorie des limites à propos d'un phénomène aussi changeant et donc aussi incertain que celui de la frontière ? Il ne s'agit évidemment pas d'une théorie des formes matérielles que peut prendre une frontière, celle-là les géographes l'ont entreprise et elle ne présente guère d'intérêt sinon pour quelques spécialistes de la guerre conventionnelle ou pour ceux-là mêmes qui démarquent la frontière en cherchant à minimiser les coûts de sa surveillance et de son entretien.

J'entends par théorie limologique, une théorie qui permette d'observer les effets multiples de la frontière sur les collectivités et les espaces concernés à travers les fonctions qu'il assume, qu'on le veuille ou non, la frontière³.

En effet, la frontière est un « invariant » structurel, sinon morphologique, dont la construction est conditionnée par un interface éco-bio-socio-logique. Cet interface assume quatre fonctions essentielles : traduction, régulation, différenciation et relation.

La limite est toujours la traduction d'une intention, d'une volonté, d'un pouvoir. Dans cette perspective la frontière est trace, indice, signe et à l'extrême, signal. Autrement dit « vivre » consiste à produire des limites qui traduisent la portée limite d'une activité, d'une force. Au-delà de cette limite, il y a affaiblissement, déstructuration et désorganisation. La limite traduit de l'information et par là même elle devient un instrument de taxonomie territoriale. En tant que traduction la frontière assume une première fonction sociale. Le 1^{er} janvier 1993, si l'Acte unique européen est mis en place, comme c'est prévu, les frontières des pays de la C.E.E. avec les pays non membres seront « chargées » de toutes les informations de la communauté et toute discordance par rapport à l'extérieur aura pour effet de déclencher tout l'appareil de contrôle. Dans ce cas, la frontière agira comme une « membrane » qui règle des échanges entre un territoire et son environnement.

3. Raffestin Claude, Éléments pour une théorie de la frontière, in *Diogène*, 134, avril-juin 1986, Paris, pp. 3-21.

C'est la fonction de régulation qui délimite un système complexe de ressources reliées entre elles par des flux de diverses natures qui communiquent avec des réservoirs, des poches à temps. La limite est régulation en ce sens qu'elle délimite une aire à l'intérieur de laquelle règne une autonomie relative pour ceux-là mêmes qui l'ont instituée. Elle est garante d'une homéostasie sociale et en ce sens elle agit comme un commutateur qui ouvre ou ferme, permet ou prohibe.

La limite est encore différenciation. Elle est fondatrice de différences qu'elle permet d'instituer ou de préserver. Aucune activité ne peut se passer de différences.

L'indifférenciation débouche sur le chaos et par conséquent sur la crise. La limite est une manière de lutter contre l'entropie qui menace, à terme, tout système".

Enfin la frontière est relation dans la mesure où elle juxtapose des territoires qui se confrontent, se comparent et se découvrent. Dans ces conditions les relations peuvent être d'opposition, d'échange ou de collaboration.

La fonction sociale de la frontière est encadrée par cette théorie limologique mais à cet égard il faut préciser que le fonctionnement social de la frontière peut être extrêmement réduit si les éléments théoriques ne sont pas actualisés par le système étatique qui les sous-tend.

Un exemple assez intéressant est, à cet égard, le Brésil dont le développement frontalier terrestre est considérable, plus de 15 000 km, et qui comprend 9 triplex confinium. Bien qu'objets de conflits qui ont donné lieu à de multiples conventions et traités au XIX^e et au XX^e siècle, le Brésil n'a, dans l'ensemble, actualisé que la fonction militaire de la frontière. Longtemps tourné vers l'Atlantique, le Brésil commence seulement à comprendre qu'il doit revoir toute sa politique continentale en s'appuyant sur ses frontières avec les autres républiques d'Amérique latine (seuls l'Equateur et le Chili n'ont pas de frontière avec lui). Si la fonction sociale de la frontière n'a pas été explicitée c'est probablement qu'il s'agit de régions peu peuplées mais aussi parce que le Brésil a été longtemps tourné vers l'Europe et ensuite vers l'Amérique du Nord. Ses frontières ne traduisent qu'une volonté de défense et rien d'autre. Elles ne régulent que de rares échanges et les relations sont peu développées le long de ces frontières terrestres. Les choses, semble-t-il, sont en train de changer et les frontières, en tant qu'elles ont une fonction sociale, sont de plus en plus actualisées dans la politique brésilienne. Après un horizon océanique, le Brésil se donne un horizon continental auquel il a tourné le dos jusqu'à maintenant.

4. Cf. Girard René, *La violence et le sacré* Grasset, Paris, 1972

Faire fonctionner socialement les frontières terrestres est une préoccupation actuelle des autorités brésiliennes qui par là même sont en train de découvrir toute l'Amérique espagnole dont elles ont été séparées par cette ligne « papale » tracée au lendemain de la découverte. Faut-il voir dans cette volte-face, ce retourment à l'échelle continentale, une réorientation générale de la politique brésilienne ? En tout cas, il s'agit d'un phénomène qui va contraindre à approfondir les différentes fonctions évoquées.

L'ex-Europe de l'Est est en train de redécouvrir, elle aussi, ces fonctions qu'elle avait oubliées jusqu'à il y a fort peu de temps. Le fameux rideau de fer, frontière surimposée par la guerre froide et soulignée par un tronçon symbolique matérialisé par le mur de Berlin, avait représenté une frontière non pas absolument étanche mais dont le franchissement rendu extrêmement difficile ne pouvait s'effectuer que par quelques points précis. Nous avons eu avec le rideau de fer pendant des années un pourvoyeur d'exemples d'effets de frontière drastiques au point qu'ils pouvaient se lire et s'observer dès la limite elle-même. Effets si nets qu'ils pouvaient décourager l'observateur qui trouvait là quasiment des exemples de manuel, à la seule différence toutefois qu'ils demeuraient extrêmement difficiles à étudier sur le terrain pour un chercheur occidental en raison même du caractère quasiment sacré qui s'attachait à la frontière et à la zone à travers laquelle elle était délimitée et démarquée.

Je me souviens d'avoir découvert la frontière de l'Est en 1986, lors d'une promenade avec des amis allemands dans la forêt du Harz. J'étais loin de savoir à l'époque que je m'occuperais une fois de ces problèmes frontaliers d'une manière professionnelle ! Pourtant, j'en ai conservé une image si forte qu'elle persiste encore dans mon souvenir. D'un sommet boisé j'aperçus en contrebas une zone délimitée par des fils de fer barbelés à l'intérieur de laquelle patrouillaient des soldats est-allemands accompagnés de chiens.

C'est ainsi que j'ai découvert la violence de la frontière surtout lorsque cette dernière traduit un projet socio-politique dont l'idéologie est totalitaire. Pourtant quand bien même le projet n'est pas poussé dans une direction totalitaire, la frontière conserve de ses origines sacrées lointaines une charge de violence contre laquelle il est difficile de lutter et à laquelle le simple citoyen n'est pas en mesure de résister.

Au lieu de parler de « gommage » de la frontière, expression qui, je le répète, n'a pas de sens pour tout un ensemble de raisons légales, je souhaiterais que l'on s'efforçât actuellement en Europe de faire disparaître la violence qui continue à coller à la frontière. Or quoi qu'en pense, cette violence est toujours présente même sous des formes atténuées. Les frontaliers de la région franco-valdo-genevoise en savent quelque chose. Souvent

« sollicités » par les douanes françaises à l'occasion d'une irrégularité mineure, certains frontaliers ont pu être contraints à se transformer malgré eux en « indicateurs ». Ce type de violence que je répugne à qualifier met gravement en cause les libertés individuelles et crée un contentieux psychologique qui empoisonne la vie régionale et la quotidienneté des travailleurs. Que dire de la persécution — le mot n'est pas excessif — exercée sur les Suisses qui, pour des raisons privées, passent fréquemment la frontière et sont exposés à des tracasseries et à des sanctions dont le fondement légal n'est de loin pas établi. Les exemples abondent et ce n'est pas le lieu ici d'en exposer la perversité qui ne ressortit pas à un idéal démocratique très évolué.

On peut certes considérer cette violence rémanente comme un épiphénomène imputable à une administration qui fonctionne *an und für sich* (en soi et pour soi) mais il faut se garder d'oublier qu'alors la fonction de régulation en est affectée. Une application différentielle de la loi le long d'une frontière débouche sur une crise de la limite qui encourage et stimule les transgressions. Or une limite qui favorise sa propre transgression est une limite qui se nie elle-même et qui perd sa raison d'être. Les contradictions et les paradoxes de la frontière n'ont jamais été l'objet d'un « catalogue raisonné » et c'est dommage car d'un point de vue métonymique ce « recensement » ferait découvrir les avatars de l'homéostasie sociale. Il est assez évident, du moins me semble-t-il, que l'on ne peut pas se passer de la fonction régulante de la frontière mais, en même temps, on ne doit pas perdre de vue que cette régulation est liée à la fonction légale enracinée dans le droit positif qui n'est rien d'autre qu'un ensemble de conventions mais rien de moins non plus. Dès lors, tout arbitraire le long d'une frontière met en question l'historicité du droit d'abord et sa signification sociale ensuite : ce qui se passe sur la périphérie retentit, qu'on le veuille ou non, sur le centre et les fondements qui le légitiment.

A la diversité linguistique et à celle religieuse s'ajoute celle du droit en Europe : système romano-germanique et système du *common law* anglais entre autres. Quand bien même il y a eu au cours des siècles de nombreux contacts entre ces divers droits, les différences sont suffisamment importantes pour que la frontière conserve tout son sens de délimitation, voire de démarcation, dans les territoires qui ressortissent à l'un ou à l'autre.

La frontière n'est pas, comme on l'entend dire trop souvent, un accident, une « cicatrice de l'histoire » pour reprendre un mot célèbre, mais bien au contraire un instrument dont la variabilité morphologique ne doit pas inciter à en inférer une variabilité sociale. La frontière est un invariant bio-social et, à ce titre, elle est constitutive de toute organisation humaine. Même lorsqu'elle semble complètement défonctionnalisée, donc apparemment sans

effets sur la quotidienneté vécue, elle continue à souligner des différences légales sans lesquelles s'installerait le chaos.

A cet égard, l'ex-Europe de l'Est montre à l'envi la persistance de ce profond besoin de différenciation qui est une demande, voire une quête anthropologique porteuse d'une théorie de la culture. Toute revendication culturelle est sous-tendue par une volonté de différenciation qui débouche souvent, sinon toujours, à terme sur un problème de frontière.

Il serait imprudent et probablement non légitime d'inférer de cette volonté de différenciation une aspiration à plus de liberté et de démocratie mais une chose est certaine, c'est que les deux phénomènes ne sont pas incompatibles s'ils ne sont pas toujours concomitants.

Finalement, la fonction de relation ne peut déployer tous ses effets que si les autres fonctions sont remplies. Paradoxalement, la frontière est un médiateur dont l'existence est indispensable tant dans le domaine territorial, au sens géographique du terme, que dans le domaine culturel, territoire au sens anthropologique.

Au risque de choquer par un apparent conservatisme, mais qui pourtant ne saurait être qu'apparent, je prétends que toute frontière qui remplit sa fonction sociale est indispensable à toute organisation et qu'au lieu de chercher à gommer ce qui ne peut l'être il est plus judicieux de repenser la frontière pour ce qu'elle doit être et non pas pour ce qu'on croit qu'elle est. Médiateur territorial au sens large, la frontière conditionne les systèmes de relations et par conséquent les territorialités humaines. La frontière est évidemment ambiguë puisqu'elle favorise et contraint dans le même temps mais ce n'est pas parce qu'on est obsédé par ses aspects négatifs qu'elle ne joue pas un rôle irremplaçable.

Quand réussira-t-on à comprendre que la frontière n'est pas cette ligne tracée sur une carte ou cet obstacle dressé dans le territoire mais bien au contraire un véritable mécanisme qu'on retrouve au détour de chaque action ?

Cette question met en cause, bien évidemment, la représentation banale que la plupart se font de la frontière. Cette représentation n'aurait d'ailleurs aucune conséquence si elle n'agissait pas à notre insu sur nos comportements. La frontière est mal « perçue » dans la mesure où les médiateurs qui la sous-tendent sont marqués par un système de connaissances presque complètement dépassé mais dont la pratique politique continue à s'inspirer largement.

Il faut cesser de faire croire que la frontière est un obstacle et une contrainte qui opposent des limitations à la liberté individuelle et collective. La frontière est fondamentalement un mécanisme de régulation qui garantit l'existence contre les dangers du chaos. La frontière est ubiqüiste. Cela ne signifie pas qu'elle est

toujours significative mais en tout cas qu'elle est une nécessité incontournable. La frontière est indispensable pour les raisons évoquées mais si elle est négative dans certains cas c'est que les collectivités lui font jouer un rôle négatif. De la même manière que le langage sert à dire tout autant la vérité que le mensonge, la frontière sert tout autant à « dire » l'ordre que le désordre.

Résumé — Abstract — Resumen

Autour de la fonction sociale de la frontière

La tentation d'abolir les frontières correspond à la volonté de tuer un mythe, mais elle néglige le fait que la frontière, avec ses quatre fonctions de traduction, de régulation, de différenciation et de relation, est une notion constitutive du vivant en société. La redécouverte, par le Brésil, de ses frontières terrestres, comme les problèmes qui se posent à propos de cette question dans les États de l'ancienne Europe de l'Est, montrent que la fonction de relation ne peut s'exercer de façon active, stable et non conflictuelle que si les autres fonctions sont remplies. La frontière est la mesure du pluralisme contre les dangers du chaos ; elle sert tout autant à « dire » l'ordre que le désordre,

Around the social function of border

The temptation to abolish State boundaries corresponds to the wish of killing a myth. But thinking so we forget that the boundary performs four functions : to translate, to regulate, to differentiate, to connect, what make it a constitutive process of the social life. The rediscovery, by Brazilians, of their land boundaries, just as the difficulties arisen about them in the new States of the former Eastern Europe, show that the Connecting purpose only operates if the other conditions are correctly satisfied. The boundary is a safeguard for pluralism against the dangers of chaos ; it expresses order as well as disorder.

La función social de la frontera

La tentación de abolir las fronteras proviene del deseo de ir contra un mito, pero no tiene en cuenta que la frontera y sus cuatro funciones (de traducción, de regulación, de diferenciación y de relación) es un elemento constitutivo de los grupos humanos. La toma de conciencia por parte brasileña, de la existencia de sus fronteras así como los problemas análogos que nacen en Europa oriental, muestran que la función de la relación no puede ejercerse eficazmente, de manera estable y no conflictiva, que si las otras funciones existen. La frontera es el instrumento que permite el pluralismo y que se opone al mismo tiempo al caos, siendo también un elemento significante tanto del orden como del desorden.